

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3^e séance, 22^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 22 octobre 2019 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Madame Ève Lapointe, commissaire-parent
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Angélique Paillé, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires absent :

Madame Catherine Nadeau, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et des services du Transport
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, Monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 22 octobre 2019 ouverte à 19 h.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

D'AJOUTER le point 3.3 – Procédure de traitement des plaintes et;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président

2.0 Décisions

- 2.1 École Notre-Dame – Cession d'une parcelle de terrain du lot originaire 3579463 à la Ville de Lévis
- 2.2 Rapport du protecteur de l'élève substitut PE-19-20-03
- 2.3 Rapport du protecteur de l'élève substitut PE-19-20-04

3.0 Information

- 3.1 Gouvernance pédagogique
- 3.2 Rapport de la directrice générale
- 3.3 Procédure de traitement des plaintes

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport
- 4.8 Comité ad hoc sur l'énergie et le développement durable

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-19-20-027

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Par souci de commodité, les membres abordent les points dans l'ordre suivant : 1.0 à 2.1, 4.0, 3.3 à huis clos, 2.2 et 2.3 à huis clos, un huis clos additionnel est ajouté, ensuite les points 3.2, 5.0 et 6.0 sont abordés.

CC-19-20-028

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 septembre 2019 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 18 octobre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 septembre 2019 et d'adopter celui-ci tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Les résolutions adoptées à la séance du 24 septembre ont fait l'objet des suivis appropriés.

1.6 Interventions du public et période de questions

Marie-Laurence Patry, élève à l'École secondaire de l'Aubier intervient concernant une demande faite auprès des Services du transport.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

2.0 DÉCISIONS

CC-19-20-029
SRM

2.1 École Notre-Dame - Cession d'une parcelle de terrain du lot originaire 3 579 463 à la Ville de Lévis

ATTENDU la demande formulée par la Ville de Lévis par le résolutions CE-2018-06-01 et CE-2019-09-15 dans le but d'acquérir une parcelle de terrain de l'École Notre-Dame, lot originaire 3 579 463, la parcelle à céder étant maintenant désignée comme étant le lot 6 301 820 d'une superficie approximative de 21 mètres carrés à des fins d'utilité publique;

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs peut aliéner ladite parcelle de terrain sans requérir l'autorisation ministérielle prévue

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

au «*Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*», la valeur de l'évaluation foncière uniformisée se situant bien en deçà de 100 000 \$, à savoir, approximativement 3 300 \$;

ATTENDU que la cession de cette parcelle de terrain ne créera pas de préjudice à l'École Notre-Dame;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs cède à la Ville de Lévis, une parcelle du lot originaire 3 579 463, la parcelle à céder étant maintenant désignée comme étant le lot 6 301 820 d'une superficie approximative de 21 mètres carrés à des fins d'utilité publique, le tout tel qu'apparaissant aux documents portés à l'attention des membres du conseil des commissaires, au prix de SEPT MILLE SIX CENTS dollars (7 600 \$);

QUE la Ville de Lévis assume tous les frais inhérents à ladite transaction;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-19-20-030

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.2 – Rapport du protecteur de l'élève substitut PE-19-20-03.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h.

CC-19-20-031

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 15.

CC-19-20-032
SG

2.2 Rapport du protecteur de l'élève substitut – PE-19-20-03

ATTENDU la plainte reçue par le protecteur de l'élève substitut le 20 septembre 2019;

ATTENDU l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par le protecteur de l'élève substitut;

ATTENDU le rapport du protecteur de l'élève substitut portant le numéro PE-19-20-03 transmis aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d'un huis clos;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

DE PRENDRE ACTE du rapport du protecteur de l'élève substitut, portant le numéro PE-19-20-03 lequel est déposé sous pli confidentiel;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 1;

QUE madame Sandra Cauchon, secrétaire générale, transmette la présente résolution au plaignant.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-19-20-033

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angélique Paillé et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.3 – Rapport du protecteur de l'élève substitut PE-19-20-04.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 16.

CC-19-20-034

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 41.

CC-19-20-035
SG

2.3 Rapport du protecteur de l'élève substitut PE-19-20-04

ATTENDU la plainte déposée par le plaignant le 3 octobre 2019;

ATTENDU l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par le protecteur de l'élève substitut;

ATTENDU le rapport du protecteur de l'élève substitut portant le numéro PE-19-20-04 transmis aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d'un huis clos;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

DE PRENDRE ACTE du rapport du protecteur de l'élève substitut, portant le numéro PE-19-20-04 lequel est déposé sous pli confidentiel;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 1;

QUE madame Sandra Cauchon, secrétaire générale, transmette la présente résolution au plaignant.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3.0 INFORMATION

3.1 Gouvernance pédagogique

Ce point est remis au prochain comité plénier.

3.2 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

CC-19-20-036

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 3.3 – Procédure de traitement des plaintes.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 30.

3.3 Procédure de traitement des plaintes

Les membres discutent à huis clos.

CC-19-20-037

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 48.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 octobre 2019.

4.2 Comité de vérification

Monsieur Mathieu Boilard, président du comité de vérification, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine rencontre aura lieu le 29 octobre 2019.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Monsieur Dany Bellemare, président du comité de gouvernance et d'éthique, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine rencontre est prévue le 3 décembre 2019.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

4.4 Comité des ressources humaines

Monsieur Jean-François Labbé, président du comité des ressources humaines, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine rencontre se tiendra le 12 novembre 2019.

4.5 Comité CSÉHDAA

Madame Ève Lapointe, présidente du comité CSÉHDAA, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets discutés lors de la réunion du 16 octobre 2019. La prochaine rencontre est prévue le 4 novembre 2019.

4.6 Comité de parents

Madame Dominique Cormier, présidente du comité de parents, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets discutés lors de la première réunion du 21 octobre 2019. La prochaine rencontre se tiendra le 18 novembre 2019.

4.7 Comité consultatif de transport

Monsieur Denis Vien, membre du comité de transport, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets discutés lors de la réunion du 15 octobre 2019. La prochaine rencontre est prévue le 18 février 2020.

4.8 Comité ad hoc sur l'énergie et le développement durable

Monsieur Denis Vien, membre du comité, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine rencontre se tiendra le 10 mars 2020.

CC-19-20-038

PROPOSITION DE HUIS CLOS ADDITIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 44.

CC-19-20-039

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 45.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Le président fait un tour de table pour permettre aux membres de présenter des questions ou de donner de l'information sur les activités auxquelles ils ont participé.

CC-19-20-040

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 52.

ADOPTÉE à l'unanimité



Jérôme Demers
Président



Sandra Cauchon
Secrétaire générale